

VOYAGE D'ÉTUDE

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

18, 19 ET 20 JUIN 2024

an
ct action
cœur de ville

an
ct petites villes
de demain

PÉRIGUEUX



LIBOURNE



VALENCE-EN-POITOU



ORGANISÉ PAR



Affilié au



Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

AVEC LE SOUTIEN


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

an
ct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

VOYAGE D'ÉTUDE TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

● JOUR I

MARDI 18 JUIN | Périgueux (24)



an'ct action cœur de ville

9H45 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS À L'HÔTEL DE VILLE

📍 Hôtel de Ville - Salle des Mariages - 23 Rue du Président Wilson, 24000 Périgueux

Café d'accueil, tour de présentation et mot d'introduction.

10H15 - PRÉSENTATION "THÉORIQUE" DES PROJETS PHARES DE LA VILLE

Informations concernant la méthodologie, le financement et les partenaires relatifs aux projets suivants :

- **Chemins de traverses** : six cheminements partant des différents quartiers vers le centre-ville. Aménagement des espaces pour sécuriser les déplacements piétons ou à vélo avec notamment la mise en place de mobiliers urbains adaptés.
- **Tiers-lieu L'Ostalet** : nouveau lieu dédié aux seniors de la ville de Périgueux, juxtaposé à la Résidence seniors Wilson, à deux pas de l'hôtel de Ville et de la place Louis Magne. Ce lieu est un espace ressource notamment pour les seniors pour échanger, se retrouver, se rencontrer.
- **Amélia 2** : grande opération d'amélioration de l'habitat ancien, visant à requalifier et rénover les logements (précarité énergétique, adaptation des logements au vieillissement et au handicap...), à lutter contre leur vacance.

11H05 - VISITE DU TIERS-LIEU L'OSTALET ET ÉCHANGES AVEC LES SENIORS DE LA RPA WILSON

La Résidence Wilson est un lieu de vie destiné aux personnes âgées autonomes. Située au cœur même de Périgueux, permettant l'accès aux petits commerces et aux animations proposées par la ville.

12H30 - DÉJEUNER

14H30 - VISITE DES CHEMINS DE TRAVERSE ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Aménagements réalisés pour les seniors et passage de devant le Parc des sports et des loisirs (*déplacement à vélo électrique et en voiture pour les personnes à mobilité réduite*).

16H00 À 17H30 - VISITE GUIDÉE ET TOURISTIQUE DE LA VILLE PUIS VISITE DE LA TOUR MATAGUERRE

20H00 - DÎNER AU RESTAURANT



Nuit à Périgueux

Hôtel Mercure Périgueux Centre
7 Place Francheville, 24000 Périgueux

VOYAGE D'ÉTUDE

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

● JOUR 2

MERCREDI 19 JUIN | **Libourne (33)**



9H30 - ACCUEIL CAFÉ À L'HÔTEL DE VILLE

📍 42 Place Abel Surchamp, 33500 Libourne

- Prises de parole d'acteurs libournais
- Table ronde "Attractivité et dynamiques territoriales : quels leviers d'action ?"
- Déjeuner à la Résidence Michelet et présentation du projet
- Accueil à la Maison du Sport - Santé
- Visite et présentation du Truck Soliha
- Visite de la Place Joffre et de ses aménagements

📍 **Nuit à Champniers (autour d'Angoulême)**

Hôtel Ibis Styles et Ibis Angoulême Nord

Rue De L'Arétier, 122 Rue Des Migneaux, 16430 Champniers

● JOUR 3

JEUDI 20 JUIN | **Valence-en-Poitou (86)**



10H00 - ACCUEIL CAFÉ SALLE DU CONSEIL

📍 Mairie de Valence-en-Poitou, 8 rue Hemmoor-Couhé, 86700 Valence-en-Poitou

- Présentation de la démarche Ville Amie des Aînés et zoom sur le projet phare : le village inclusif
- Présentation de la Micro-Folie de Valence-en-Poitou
- Visite du cœur de bourg sous le prisme du programme PVD

15H15 - FIN DU VOYAGE D'ÉTUDE

16H00 - **GARE SNCF DE POITIERS**



VOYAGE D'ÉTUDE

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

INFORMATIONS PRATIQUES



Dates :

18, 19 et 20 juin 2024



Territoires :

Libourne (33), Périgueux (24), Valence-en-Poitou (86)



Publics :

Les professionnels et élus des collectivités lauréats des programmes ACV et PVD sont prioritaires.



Tarifs :

- **150€ pour les collectivités ACV et PVD**
- **350€ pour les collectivités adhérentes du RFVAA**
- **500€ pour les collectivités non-adhérentes**

Le coût de l'inscription comprend : 2 nuits : 18 au 19.06 et 19 au 20.06 / les repas / les transferts - trajets internes au voyage d'étude / les contenus pédagogiques.

Reste à votre charge :

- *le trajet aller : de votre domicile jusqu'à Périgueux (18 juin)*
- *le trajet retour : gare SNCF de Poitiers à votre domicile (20 juin).*

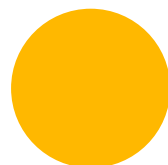
RENSEIGNEMENTS

RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Floria FINOT, Responsable de la communication et de l'événementiel

Guillaume MOISSÉ, Responsable du Parcours de l'adhérent

evenements@rfvaa.com - 03.45.18.23.20



VOYAGE D'ÉTUDE

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



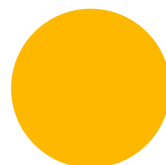
18 juin
Périgueux



19 juin
Libourne



20 juin
Valence-en-Poitou



VOYAGE D'ÉTUDE TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

18, 19 ET 20 JUIN 2024

➤ BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail pour le 5 juin 2024 (evenements@rfvaa.com)

Renseignements : 03.45.18.23.20

NOM / Prénom :

Collectivité - Structure :

Fonction :

Adresse de facturation :

Téléphone :

E-mail :

E-mail de la personne chargée du suivi administratif / financier de l'inscription :

COÛT DE L'INSCRIPTION

(2 nuits / les repas / les transferts du 18 au 20 juin / les contenus pédagogiques.)

- ▣ Collectivités ACV et PVD : 150€
- ▣ Collectivités adhérentes RFVAA : 350€ (selon les disponibilités)
- ▣ Collectivités non-adhérentes : 500€ (selon les disponibilités)

RÈGLEMENT

Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – 1 Avenue Garibaldi - 21000 Dijon - et je désire recevoir une facture.

Je règle par mandat administratif à la réception de la facture. Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture.

Je règle par virement bancaire.

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté BIC : CEPFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : I2135 00300 08001301947 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 I213 5003 0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francophone Villes Amies des Aînés

CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation du voyage par le participant entraîne la facturation par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés de frais d'annulation figurant ci-après, sauf en cas de force majeure défini par la loi. Le montant des frais d'annulation est calculé comme suit :

- A plus de 31 jours avant la date de départ : 25% du montant total TTC
- Entre 30 jours et 16 jours avant le départ : 50% du prix total TTC
- Entre 15 jours et 7 jours du départ : 70% du prix total TTC
- Entre 6 jours et le jour du départ : 100% du prix total TTC